

Questions orales

● (1440)

M. Kelleher: Le député essaie de jouer sur les deux tableaux. Il veut être en mesure de m'accuser d'ingérence politique ou d'immobilisme.

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE M. KASDI MERBAH

M. le Président: A l'ordre! Je veux attirer l'attention des députés sur la présence dans la tribune de M. Kasdi Merbah, ministre de l'Agriculture et de la Pêche et membre du Bureau politique de l'Algérie.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME SPÉCIAL D'AIDE AUX PRODUCTEURS DE GRAINS DU CANADA

LE CALCUL DES SUBVENTIONS

M. Jack Scowen (Mackenzie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Si l'on doit verser des subventions aux agriculteurs en vertu du Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada, est-il vrai qu'elles seront établies en fonction de la production réelle pour les agriculteurs de l'Est, et en fonction de la production moyenne régionale pour les agriculteurs de l'Ouest? Dans l'affirmative, pourquoi?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'apprécie l'intérêt que le député ne cesse d'accorder au bien-être économique des agriculteurs canadiens. Sa question lui a sans doute été inspirée par la troisième réunion de la deuxième série que nous avons tenue le 27 août à Winnipeg, et à laquelle assistaient une cinquantaine de dirigeants de groupements d'agriculteurs.

Après d'intenses consultations avec d'autres organismes agricoles, la Fédération canadienne de l'agriculture a proposé une suggestion qui a été approuvée par une immense majorité. Seuls un ou deux organismes étaient contre. Je leur ai dit que nous prendrions la suggestion très sérieusement en considération si elle se révélait juste et équitable. C'est exactement ce que nous sommes en train de faire en ce moment.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'EMBAUCHE DE BRISEURS DE GRÈVE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, c'est au ministre chargé de Postes Canada que je m'adresse. Hier, celui-ci a certainement précisé la position du gouvernement au sujet du recours à des jaunes au cours de la grève qui est imminente.

Nous savons maintenant que Postes Canada est maintenant autorisée à annoncer dans les journaux son intention de recruter des jaunes et de les former, de façon à pouvoir recourir à leurs services pour livrer le courrier au cours de la grève, avec

l'assentiment du gouvernement, en dépit de l'échec monumental enregistré lors de la tentative précédente de recourir à des jaunes, tentative qui a abouti à des explosions de violence sur les lignes de piquetage et à une détérioration marquée de l'atmosphère autour de la table des négociations.

Le ministre ne pourrait-il pas ordonner à Postes Canada de cesser immédiatement d'embaucher des jaunes...

Des voix: Pourquoi?

M. Guilbault (Saint-Jacques): Des jaunes, ce sont des jaunes! Si le ministre ne veut pas demander à Postes Canada de cesser d'embaucher des jaunes et de chercher au contraire honnêtement à négocier sans rechercher la confrontation, Postes Canada et le gouvernement sont-ils vraiment sérieux dans leurs déclarations à propos de la livraison du courrier?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Encore une fois, monsieur le Président, les membres du parti libéral nous fournissent des opinions contradictoires. Selon le député de Papineau qui était naguère ministre des Postes, le gouvernement devrait couper le cordon ombilical, cesser d'orienter Postes Canada dans ses activités et laisser cette société fonctionner par elle-même.

Voilà ce que nous nous efforçons de faire en l'occurrence. Postes Canada doit respecter la loi. Celle-ci prévoit que des grèves peuvent survenir et que l'employeur peut si possible continuer à fonctionner dans le cadre de la loi. Postes Canada obéira à la loi.

Si les députés libéraux prétendent que Postes Canada a négocié de mauvaise foi, qu'ils m'en fournissent la preuve et je discuterai de la chose avec la direction, mais ils n'ont pas la moindre preuve à cet effet.

Si les députés libéraux estiment que Postes Canada devrait accepter entièrement les exigences du syndicat et cesser toute activité en raison de la grève, qu'ils le disent ouvertement et qu'ils expliquent leur position à la population qui doit se passer de service postal.

M. Guilbault (Saint-Jacques): Si les députés ministériels sont satisfaits d'imiter la direction de Gainers et d'embaucher des jaunes, qu'ils le fassent! Nous savons maintenant ce qu'ils veulent faire.

[Français]

ON DEMANDE D'ORDONNER À POSTES CANADA DE NÉGOCIER DE BONNE FOI

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, le ministre, en réalité, fait semblant de ne pas comprendre les implications, et c'est ce qui est susceptible d'arriver lorsqu'on embauche des briseurs de grève. Le ministre a pourtant vu la dernière fois que cela a mené à de la violence. Le ministre a vu que le climat de négociations s'est envenimé. C'est la raison pour laquelle je veux transmettre au ministre le message de milliers de Canadiens qui trouvent que le gouvernement est sur la mauvaise voie. Ce que je veux dire au ministre, c'est: Minute, papillon, tu prends des risques! Et je veux demander au ministre d'ordonner immédiatement à Postes Canada de négocier de bonne foi, non pas sous l'épée de Damoclès des briseurs de grève, mais de négocier de bonne foi, sans confrontations, de manière à en arriver à quelque chose de négocié. C'est la seule façon d'assurer la livraison du courrier.